



Restructuration SIE et SIP

35 Avenue des Vosges

Tournez ménages !

M. le Directeur,

L'annonce de deux fusions au 35 avenue des Vosges à Strasbourg a été faite au début du mois de février par la direction régionale.

Les futur(e)s marié(e)s ?

Les services concernés seraient les SIE et les SIP.

A la grande surprise des agents tous les SIE et SIP ne fusionneraient pas pour former un SIE unique ou un seul SIP au 1er janvier 2017 !

Les raisons avancées : impossibilités technique et informatique de fusionner trois services de même nature.

Donc pas de ménage à trois !

Un grand nombre de nos collègues sont déconcerté(e)s par la limitation de l'opération voire son étalement sur deux ans : première fusion au 1er janvier 2017 puis deuxième fusion en N+2 des deux SIE et des deux SIP nés en 2017 !

Dans le cadre de bilan de campagne ou du DUERP, des réunions d'informations ont déjà été organisées au 35 pendant lesquelles on nous a annoncé votre projet .

L'ensemble des personnels a fait part à ces occasions de leur scepticisme quant à l'opportunité et aux modalités de ces deux opérations.

Deux mariages de raison !

L'opportunité d'une telle restructuration ?

Surtout après l'installation des services de Strasbourg Neudorf et de la trésorerie de Strasbourg Kléber en 2011 ! De plus, certaines équipes ont déjà fait l'objet de réorganisations internes en 2014 et 2015 !

Quels en seront les gains ? Promesses de simplification : consultation simplifiée pour trouver une entreprise ou un contribuable en réduisant le nombre d'identifiant de services aussi bien pour les agents du back que du front office ? Simplification du travail pour le service du courrier mais aussi pour l'équipe de la comptabilité ?

Nos appréhensions : qui va diriger la fusion des services d'une telle ampleur ?

De drôles d'unions !

Une opération de restructuration peut s'achever sur un sentiment de perte de temps et de gâchis.

Réussir la restructuration de deux services : comment la direction régionale projette t-elle de réunir deux services avec un minimum de baisse du moral de nos agents et de défection (demande de mutation) en s'assurant que la valeur professionnelle des équipes soit conservée ?

Et l'amour dans tout cela ?

Comment la direction compte ménager la susceptibilité de nos chefs de services et de nos collègues qui se sentiraient contraint(e)s de suivre les ordres de la direction ? A l'exemple des agents de l'accueil qui ne savent pas à quel SIP il seraient rattachés !

Qui va porter la culotte ?

Quid de l'Enregistrement par rapport au SIE et du CDIF de Neudorf qui pourrait être rapatrié au 35 avenue des Vosges ?

Le 35 avenue des Vosges compte parmi les 15 plus grandes structures de la DGFIP.

La **CFTC DGFIP 67** rappelle la nécessité de communiquer régulièrement auprès des personnels concernés de manière à les convaincre mais les motiver.

C'est pourquoi la **CFTC DGFIP 67** vous demande à venir nous rencontrer (tous les agents) au 35 avenue des Vosges afin de répondre **collectivement** à toutes nos questions.

Pascal THUET

Secrétaire départemental

CFTC DGFIP 67

Agent du 35 avenue des Vosges.



Comment réorganiser les équipes de l'assiette et du recouvrement avec de nouveaux portefeuilles ou de nouvelles zones géographiques ? Quelle sera la charge de travail des chefs des services fusionnés ? La proximité des chefs de SIP ou SIE et le temps que ceux-ci peuvent nous consacrer est très apprécié ; qu'en sera-t-il dans une structure deux à trois fois plus importante avec un seul cadre à sa tête ? Les organisations de travail étant différentes, nous craignons de perdre les progrès de ces dernières années de campagnes.